



Ouagadougou, le 73 MARS 2023

N° 2023 /MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè, du lancement du programme des bourses d'excellence du gouvernement Chinois dénommé « *Youth of Excellence Scheme of China* » pour des études de master au titre de l'année académique 2023-2024.

1- Conditions d'éligibilité

Ce programme est ouvert aux citoyens des pays autres que la République populaire de Chine remplissant les conditions suivantes :

- être âgé de moins de 45 ans ;
- être en bonne santé mentale et physique ;
- être titulaire d'une licence ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- remplir l'une des conditions suivantes :
 - ✓ être un fonctionnaire de l'Etat ;
 - ✓ être un cadre supérieur d'une institution ou d'une entreprise ;
 - ✓ être un administrateur d'une université ou d'un institut de recherche scientifique ;
 - ✓ avoir une expérience pertinente d'emploi ou de stage dans des organisations internationales.

2- Procédure de candidature

Les éventuels candidats peuvent soumettre leurs dossiers de candidature en ligne sur la plateforme dédiée aux bourses du gouvernement chinois à travers l'adresse : <http://studyinchina.csc.edu.cn/#/login> avant le 30 avril 2023.

Les conditions d'éligibilité, la procédure de candidature ainsi que les programmes d'études peuvent être consultés sur le site : https://www.campuschina.org/content/details3_790440.html.

NB :

- Ceux qui ont une formation professionnelle ou une expérience de travail liée au programme proposé seront privilégiés.
- Le code de l'agence pour l'accès à la plateforme est 1563 et les candidats doivent sélectionner le programme "Youth of Excellence Scheme of China".

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques